



Natura 2000 « Baie de Morlaix »

Groupe de travail Enjeux et Objectifs

Compte-rendu

Aménagement de l'Espace

10/02/2015

Service Espace Naturel – G DAUDIN

gwladys.daudin@agglo.morlaix.fr

02 98 15 29 24

Ordre du jour :

- Échanges sur les enjeux et objectifs en baie de Morlaix et propositions d'actions

Étaient présents :

Collectivités territoriales et représentants de l'état

• Marie-Flore FOUILLET	gestion cultures marines – DDTM Morlaix
• Martine CUDON	direction des territoires et de la mer, délégation mer
• Michel LEDARD	chargé de mission Natura 2000 - DREAL
• Yvon LE COUSSE	vice-président à l'Aménagement de l'espace à Morlaix communauté
• Bernard LE PORS	vice-président à l'Environnement à la Communauté de communes du Pays Léonard
• Pierre LEGENDRE	chef du service Mer et Littoral – Morlaix Communauté
• Benjamin URIEN	chef du service Espaces naturels – Morlaix communauté
• Gwladys DAUDIN	chargée de mission Natura 2000 Baie de Morlaix – Morlaix Communauté
• Jacques-Olivier CADIOU	chef de service adjoint à la direction du service Développement Durable – CCPL
• Patrick RENAULT	adjoint – Mairie de Roscoff
• Margot BORGNE	adjointe – Mairie de Taulé
• Albert THOMAS	conseiller municipal à Plouézoc'h
• Jean-Yves BRIANT	conseiller municipal à Carantec
• Martial BERTRAND	directeur du service Urbanisme à Morlaix

Professionnels, usagers et associations

• William ALVADO	ostréiculteur
• André LALLONDER	association des chasseurs de gibier d'eau sur le domaine public maritime
• Nathalie LENOEL	Fédération Chasse Sous-Marine Passion
• Samuel GUYADER	Fédération Chasse Sous-Marine Passion
• Pauline LECLERC	Direction départementale de la cohésion sociale du Finistère
• François DE BEAULIEU	membre de Bretagne Vivante
• Franck GENTIL	membre de Bretagne Vivante
• Daniel GLIDIC	goémonier

Scientifiques et organismes gestionnaires

• Laurent LÉVÊQUE	responsable du service Mer et Observation – Station Biologique de Roscoff
• Céline HOUBIN	Assistante en observation des systèmes benthiques – Station biologique de Roscoff, service Mer et Observation
• Yann JACOB	garde animateur de la réserve ornithologique des îlots de la baie de Morlaix – Bretagne Vivante – SEPNEB
• Julie BERTILLON	Technicienne rivière au Syndicat Mixte du Trégor
• Bénédicte COMPOIS	Coordinatrice programme LIFE pêche à pied au CPIE Pays de Morlaix
• Mickaël TANGHE	CPIE Pays de Morlaix Trégor
• Yves LEGALL	botaniste

Excusés :

• Denis SEDE	Direction départementale des Territoires et de la Mer
• Bernard LENOIR	Compagnie armoricaine de navigation
• Anaïs GUERIN-CHAPEL	Compagnie armoricaine de navigation
• Rozenn COADIC	Animatrice du SAGE Léon Trégor – Syndicat Mixte du Haut Léon
• Marie-Hélène PHILIPPE	Chambre d'agriculture du Finistère
• Eric THIEBAUT	Station biologique de Roscoff
• Gaïg LE PAPE	DDTM (remplace Pascale GUEHENNEC)
• Marie-Catherine LECOCQ	Administratrice Eau et Rivière de Bretagne
• Mickaël TANGUY	Groupe subaquatique de Plouézoc'h
• Bernard GUILCHER	Mairie de Morlaix

- Dominique HACIBA OUANADJELA Association WECF
- Dominique GUIZIEN vice-président de Force 5
- Philippe GAUTHIER secrétaire - Fédération de chasse sous marine passion
- Joël LE GALL Chargé de mission au Comité départemental des pêches maritimes et élevages marins du Finistère
- Olivier PERON Pêcheur sportif Léonard (PSL)

Déroulé de la réunion

Yvon le Cousse, Vice-Président de Morlaix communauté, introduit cette réunion du groupe de travail Natura 2000 « Enjeux et Objectifs » de la baie de Morlaix en rappelant que Morlaix communauté est opérateur du site en partenariat avec la communauté de communes du Pays Léonard représentée par Bernard le Pors présent à ses côtés. Il remercie l'ensemble des personnes présentes et rappelle que la réunion figure comme un point d'étape à la proposition d'un programme d'actions. Un tour de table est proposé.

L'historique de la démarche Natura 2000 en Baie de Morlaix est rappelé par Pierre Legendre. Il indique que durant le congé de Nolwenn Malengreau, Gwladys Daudin, chargée de mission Natura 2000 sur la rivière le Douron assure depuis le 1^{er} janvier 2015 son intérim avec un soutien technique de l'agence des aires marines protégées sur les parties marines.

Cécile Gicquel, chargée de mission aux Aires Marines Protégées rappelle que Morlaix communauté reste l'opérateur unique sur le site, elle précise qu'elle interviendra sur la rédaction de certaines fiches actions liées aux milieux marins et qu'elle pourra être amenée à échanger avec des acteurs du site.

Michel Ledard, Chargé de mission Natura 2000 et référent milieux marins à la DREAL insiste sur le fait que les enjeux et objectifs ne seront validés officiellement qu'en comité de pilotage, le groupe de travail permet de travailler ensemble à leur définition.

Un document de travail a été distribué au groupe de travail, une présentation est réalisée par Gwladys Daudin.

Ordre du jour :

- 1/ Rappel du diagnostic
- 2/ Le Tome II du Docob et outils d'actions Natura 2000
- 3/ Hiérarchisation des enjeux et objectifs
- 4/ Définition des objectifs de gestion à long terme
- 5/ Premières pistes d'actions

Les milieux naturels terrestres

Gwladys Daudin présente les milieux naturels terrestres protégés à l'échelle européenne situés en baie.

Vis-à-vis des prés-salés, Margot Borgne, adjointe à la mairie de Taulé demande s'il y a un intérêt ou non de préserver les polders, plusieurs digues ayant cédé lors des dernières tempêtes.

L'État, propriétaire des polders n'a pas souhaité intervenir sur ces milieux précise Benjamin Urien, chef du service Espace Naturels à Morlaix communauté. Le polder situé sur la commune de St-Martin des Champs appartient au conseil général au titre des ENS, où il été choisit de laisser une dynamique naturelle en place.

Sur les milieux forestiers, Jean-Yves Briant, adjoint à la mairie de Carantec indique que le développement des lierres entraînerait une mortalité importante des arbres.

Gwladys Daudin et François de beaulieu, de l'association Bretagne Vivante informent que la présence de lierre permet d'augmenter la biodiversité forestière. Le lierre constitue un garde manger, il accueille de nombreux insectes, source de nourriture pour les oiseaux tout comme ses baies. Ses fleurs sont aussi pollinisées par les abeilles. André Lallonder, de l'association des chasseurs sur le DPM ajoute que le lierre accueille aussi les oiseaux pour la nidification.

- *Suite à ces interrogations un contact téléphonique a été pris le 4.02.15 avec David Le Ferrec, technicien au Centre Régional de la Propriété Forestière du Finistère, il indique que le lierre n'est en aucun cas nocif pour la santé de l'arbre, au contraire, mais de façon indirecte, il peut être la cause de chute d'arbres. Effectivement, lors de vents violents, la présence de lierres augmente la prise au vent et peut modifier le centre de gravité, pouvant entraîner la chute de l'arbre.*

Plusieurs discussions ont lieu sur le classement en enjeu « modéré » des milieux forestiers représentant 42 hectares sur le site.

Michel Ledard à la DREAL soutient cette considération et rappelle que ce travail est réalisé à l'échelle biogéographique et que la baie de Morlaix ne constitue pas un site prioritaire pour la préservation de ces milieux forestiers.

François de Beaulieu acquiesce mais précise que les bois de rive sont spécifiques et originaux sur le site.

Les milieux marins

Gwladys Daudin présente le travail de hiérarchisation réalisé par Eric Thiébaud et Laurent Lévêque de la station biologique et Nolwenn Malengreau à Morlaix communauté.

Pour faciliter sa lecture ce tableau a été retravaillé.

William Alvado, ostréiculteur, s'étonne de voir la présence d'hippocampes relevée dans les herbiers.

Sa présence est confirmée par Céline Houbin de la station biologique de Roscoff.

Plusieurs personnes s'étonnent de la classification « (modéré) » des sédiments hétérogènes. Pour le justifier, Laurent Lévêque explique que la population de crépidules, espèce invasive présente depuis 50 ans en Baie de Morlaix est stable. Des suivis ponctuels sont réalisés. Pierre Legendre demande si des études ont été menées pour expliquer les raisons de sa stabilité. Aucune étude n'existe.

Pour information, Michel Ledard indique qu'en baie du Mont Saint-Michel, une autorisation d'exploitation de la crépidule a été accordée. Elle est aujourd'hui utilisée pour amender les sols.

Vis-à-vis des zones à amphioxius, la valeur patrimoniale de cet habitat est discutable selon Franck Gentil, membre de Bretagne Vivante. Effectivement, c'est un habitat où l'espèce caractéristique n'est pas forcément présente. Une étude plus précise est en cours sur le plateau de la Méloine car on manque de connaissance. À l'Est de l'Île de Batz, des embranchements nouveaux ont été localisés au niveau de la dune hydraulique.

Yann Jacob rappelle que les zones d'herbiers, outre leur intérêt en termes de biodiversité sont aussi des zones d'alimentation privilégiées pour les bernaches. Le lien entre les habitats de maërl et les oiseaux piscivores même s'il apparaît évident sera à évaluer.

Michel Ledard ajoute que la Bretagne a un rôle majeur dans la préservation des bancs de maërl (présents seulement en Bretagne) mais aussi des galets et cailloutis circalittoraux. Il insiste également sur le fait que la diversité des algues en Baie de Morlaix est reconnue à l'échelle régionale.

À l'unanimité, le terme « menace » est remplacé par « interaction » dans ce tableau. À ce sujet, et notamment sur les impacts des arts traînant (dragage, etc) Daniel Glédic, goémonier à l'Île de Batz précise que les techniques de peignes et scoubidou pour récolter les lamineuses n'ont aucun effet sur les milieux.

Les espèces faune & flore

Les suivis phoques sont réalisés par Bretagne Vivante, Yann Jacob explique que le plateau de la Méloine constitue le principal site utilisé comme reposoir, avec près de quinze individus recensés. Les Duons, les Bizeyers et le Paradis accueillent également des phoques. L'occupation de ces sites dépend de la saison et de l'état de la mer. La baie de Morlaix est un site de repos mais pas de reproduction ni de mue. Des observations seront menées autour de la pointe de Primel pour évaluer leur présence.

Cécile Gicquel a recueilli l'avis de Sami Hassani, spécialiste des mammifères marins à Océanopolis qui indique que l'enjeu est modéré (indiqué bon dans le tableau fourni), dû au fait que la baie de Morlaix est située entre deux sites majeurs de reproduction (les 7 Îles et la mer d'Iroise).

Margot Borgne demande s'il les pêcheurs ne se plaignent pas de leur présence des phoques.

Cécile Gicquel répond qu'au Parc Marin d'Iroise, une étude a été menée sur les interactions pêcheurs-phoques (étude en pièce-jointe), la conclusion de cette étude montre que les phoques ont une mauvaise image auprès des pêcheurs et qu'ils sont souvent pris pour cible contrairement aux dauphins. Néanmoins il est aussi démontré que certains individus se sont spécialisés dans la prédation (filet à lotte...). Yann Jacob ajoute qu'un phoque en baie de Morlaix présente des traces de laceration par un filet de pêche.

Cécile Gicquel, indique que le réseau Natura 2000 est jugé insuffisant pour la préservation du marsouin commun. L'étude pêche à venir intégrera les interactions sur le dérangement sonore des techniques de pêche aux peignes des goémoniers. A titre d'information, elle indique que le grand dauphin, le dauphin de Risso et le globicéphale sont présents en baie de Morlaix. Une espèce en danger critique d'extinction, l'ange de mer, a aussi été observée en baie (données récoltées par l'APECS, association pour l'étude et la conservation des sélaciens).

A ce sujet, Laurent Lévêque s'étonne que Natura 2000 n'intègre pas des espèces aux statuts de protection régional voire national.

Michel Ledard partage cet avis et répond que les espèces cibles sont celles situées en annexe des deux directives (oiseaux et habitats), ces listes sont réalisées par des scientifiques et seraient certainement à ré-évaluer pour les espèces marines. Néanmoins, le formulaire standard de donnée, sorte de fiche synthèse par site Natura 2000 liste également les espèces patrimoniales avec un statut de protection. Une liste d'espèces déterminantes marines est en cours de réalisation.

Gwladys Daudin note que la liste des espèces serait à compléter, néanmoins aujourd'hui les habitats marins bénéficient d'un statut de protection au titre de Natura 2000 et l'objectif est bien de protéger ces habitats, qui figurent comme habitats d'espèces.

Avifaune

Yann Jacob présente le tableau de hiérarchisation de l'avifaune. Il précise que les 4 espèces à enjeux très forts sont les espèces listées à l'annexe I de la directive Oiseaux. L'objectif principal pour ces espèces est de maintenir la tranquillité sur les îlots et leur fonctionnalité.

Un cortège d'espèce d'oiseaux marins nicheurs comme les huîtres pie, les tadornes de belon utilisent aussi la baie comme site d'alimentation en hiver.

Sur les zones intertidales, on retrouve de nombreux limicoles. Les critères pris en compte pour la hiérarchisation sont notamment la population de la baie par rapport aux données nationales.

Michel Ledard s'interroge sur les 9 % de la population nationale de chevalier guignette présents en Baie de Morlaix, il indique que l'oiseau est aussi présent dans l'intérieur des terres (étangs, etc.). Si se sont seulement les oiseaux littoraux qui sont concernés il faudra le préciser. Gwladys Daudin intègre cette précision.

Un débat sur la pertinence du périmètre de la réserve de chasse dans l'estuaire de la Penzé à lieu entre Yann Jacob et André Lallonder. Pierre Legendre indique qu'une réunion était prévue à ce sujet mais n'a pas été réalisée pour des raisons de calendrier. Gwladys Daudin indique qu'une réunion de travail sur la fonctionnalité de la réserve actuelle sera mise en place et intégrera également les services de l'Etat, cette réunion sera indiquée dans une fiche action comme prioritaire au moment de la mise en œuvre du document d'objectifs. Cette rencontre avec l'ensemble des partenaires apparaît comme un préalable avant toute réflexion sur le périmètre de la réserve.

La réunion se clôt, Pierre Legendre remercie l'ensemble des personnes de leur participation ainsi que la chargée de mission pour l'animation du groupe. Ce travail permettra ensuite de travailler sur des actions en Baie de Morlaix via les groupes de travail.

Le calendrier à venir

24 mars : groupe de travail « milieux terrestres »

10 avril : groupe de travail « milieux marins proches et découvrants »

28 avril : groupe de travail « milieux marins profonds »

12 mai : groupe de travail commun « charte »

30 juin (matin) : Comité de pilotage de validation du Docob

Merci à tous pour votre participation !